

# CHARTRE DE FONCTIONNEMENT/ CHARTRE DE CONFIDENTIALITE DU RESEAU ADOS NACRE TERRE MER

## **1- Définition des réseaux ados**

Les réseaux ados territoriaux sont des instances locales de rencontre, d'échange et de partage entre les acteurs professionnels de tous champs (sociaux, éducatifs, médicaux...) intervenant auprès des publics adolescents et de leurs familles.

Les rencontres peuvent être organisées et animées par tout participant en exprimant le souhait, chaque acteur étant considéré à pied d'égalité avec tous les autres face aux questions et aux enjeux de la jeunesse sur le territoire.

## **2- Historique du réseau Nacre Terre et Mer**

Au cours des années 2010-2012, un travail a été mené sur le territoire de Coeur de Nacre, dans le cadre d'un partenariat étroit avec l'ADAJ, le CD14, l'intercommunalité Coeur de Nacre et les établissements scolaires de Douvres la Délivrande.

Ce travail a permis de préciser, pour le territoire, les problématiques spécifiques liées à l'adolescence, à partir de l'expression d'un panel de jeunes d'une part, et d'autre part des professionnels du secteur.

Le résultat de ce travail peut être consulté sur le site de la Maison des Adolescents du Calvados : [www.maisondesados14.fr](http://www.maisondesados14.fr)

Il en ressort principalement des questionnements liés aux publics adolescents apparaissant vulnérables d'un point de vue socio économique, présents sur le territoire, ainsi que des enjeux de parentalité et d'éducation.

L'émergence et la croissance de nouveaux profils de jeunes caractérisé par le cumul de facteurs de fragilité (situations sociales, familiales, scolaires, sanitaires, difficultés comportementales/psychologiques, problématiques d'addiction, etc.) est pointée.

Face à ces enjeux, le besoin de mettre en réseau les acteurs locaux était clairement exprimé comme une attente à court terme. La mise en œuvre du réseau ados se trouve donc aujourd'hui encore parfaitement légitimée et justifiée par ce travail d'étude.

Du fait de son objet (l'adolescence), de ses liens avec l'ACSEA, l'AAJB et l'EPSM de Caen

(membres fondateurs et parties prenantes de son organisation), des conventions signées avec les acteurs institutionnels (Conseil Départemental, Education Nationale, CAF...), la Maison des Adolescents du Calvados a naturellement été désignée pour jouer un rôle dans la mise en place d'un Réseau Ados Nacre Terre et Mer, à l'appui de son espace réseau ressource.

### **3- Gouvernance du réseau ados**

Un comité de pilotage inter institutionnel est porteur et pilote de la dynamique du réseau.

Chaque participant au réseau est reconnu également légitime à participer au comité de pilotage, et à contribuer sur les plans institutionnels, organisationnels et logistiques à l'animation du réseau.

Le comité de pilotage est garant du contenu de la charte, de la validation des décisions prises concernant le réseau, de la prise en compte des enjeux de fonctionnement et d'organisation du réseau.

### **4- Organisation du réseau**

L'organisation du Réseau Ados repose sur 3 niveaux :

- 1) La participation au comité de pilotage
- 2) L'animation et la coordination du réseau
- 3) La participation aux réunions d'échanges ou aux groupes de travail

#### *1) Le comité de pilotage*

- Le comité de pilotage rassemble des professionnels représentant des institutions, structures ou services concernés par le public adolescent (enseignement et éducation, animation, social et médico-social, protection judiciaire de la jeunesse, sanitaire).
- Tous les membres du comité de pilotage sont signataires de la charte de fonctionnement du réseau.
- Le comité reste ouvert à toute nouvelle candidature : l'adhésion s'effectue sur la base de la cooptation par les autres membres. Tout refus d'adhésion sera justifié.
- Le comité de pilotage se présente comme le garant du bon fonctionnement du réseau.
- Il se réunit une fois par an pour valider le programme et le calendrier de l'année à venir (réunions d'échanges entre professionnels, groupes de travail sur une problématique propre au territoire, organisation d'une manifestation sur une thématique particulière...).
- Il valide le bilan.

- Il est apprécié par le comité de pilotage que, en cas de retrait d'un membre, ce dernier l'en informe et lui communique les raisons.

## 2) *L'animation et la coordination du Réseau Ados*

- La mission de promotion du réseau, d'information et d'organisation des réunions (comité de pilotage, échanges entre professionnels, groupes de travail, etc.) est assurée conjointement par la Maison des Adloescents, et par le Centre Médico social de Douvres la Délivrande.
- L'animation des réunions est assurée par la responsable de circonscription d'action sociale (CMS) de Douvres.
- Le coordinateur de réseau de la Maison des Adolescents co-anime les réunions en assurant une fonction de modération des échanges.
- Ces trois missions (organisation, animation, modération) peuvent cependant, afin de consolider l'organisation et le pilotage local du réseau, être partagée par les autres acteurs du réseau, selon leurs motivations et disponibilités, à partir d'une proposition faite à ou d'une sollicitation demandée par le comité de pilotage.

## 3) *Les participants aux réunions d'échanges entre professionnels*

- Le Réseau Ados est ouvert aux professionnels, stagiaires et étudiants qui cherchent un éclairage, un conseil ou un soutien sur des problématiques adolescentes.
- Les participants viennent contribuer aux échanges sous couvert de validation de leur présence au réseau par leurs hiérarchies professionnelles respectives.

## **5- Objectifs du réseau ados et mode de fonctionnement**

Les réseaux ont pour finalité :

- Le décloisonnement des acteurs et l'accompagnement de dynamiques de coopération interprofessionnelles et interdisciplinaires autour des questions liées à la jeunesse.
- Le développement d'une culture de travail partagée et participative entre les acteurs participants au réseau.
- L'amélioration des réponses apportées à l'échelle locale aux besoins et aux demandes des adolescents, de leurs familles, et des professionnels travaillant auprès d'eux.

Concrètement, les réseaux s'appuient sur des rencontres locales et régulières, environ une fois par trimestre, lors desquelles les participants échangent entre eux autour de questions ou de problématiques liées à l'adolescence.

L'action du Réseau Ados intervient en complément d'interventions engagées par des services spécialisés, et ne peut se substituer à l'existant : il ne s'agit pas de réunions de

synthèse ou de service, ni de temps de travail centrés sur le traitement de situations précises rencontrées par les participants dans le cadre de leurs missions respectives.

Le réseau permet néanmoins de favoriser une meilleure connaissance réciproque des pratiques des partenaires participants.

## **6- Déontologie du réseau ados**

Tous les participants sont soumis, par acceptation de la charte de fonctionnement, à un devoir de réserve et de discrétion concernant les situations réelles qui peuvent être évoquées lors des rencontres, et qui restent strictement non nominatives.

Le Réseau Ados est une instance d'échanges et de soutien aux professionnels au contact d'adolescents. Il n'a aucune légitimité à transmettre des informations d'ordre sanitaire, administratives, policières ou judiciaires.

Il apparaît cependant évident qu'à une échelle territoriale réduite, la description de situations précises, même non nominatives, peut parfois permettre aux participants d'identifier les personnes concernées (jeunes, parents, etc.)

Il appartiendra donc à chaque participant, et au modérateur des échanges, de veiller à ce que les principes de confidentialité et de respect de l'identité des personnes qui pourraient être reconnues soient préservés.

De manière générale, les rencontres du réseau ados Nacre Terre et Mer n'ont pas pour objet le traitement direct de situations individuelles de jeunes ou de familles.

L'évocation de situations ne pourra servir que de point d'appui à un échange plus ouvert sur les questions adolescentes généralistes soulevées par la situation<sup>1</sup>.

Les participants désirant s'appuyer sur des cas précis seront donc invités à orienter leurs propos sur le plan des problématiques adolescentes identifiées, plutôt que sur les besoins singuliers d'utilisateurs de leurs services respectifs.

Tous les participants demeurent en revanche légitimes à s'appuyer sur les liens inter partenariaux créés dans le cadre du réseau ados pour se rapprocher, (en dehors des rencontres et conformément à leurs missions respectives), des autres acteurs afin de convenir de modalités de traitement et de résolution des situations individuelles qu'ils rencontrent et suivent en commun.

---

<sup>1</sup> Cette charte servant de point d'appui et de départ pour la structuration d'un réseau ados émergent, il sera possible en fonction des arbitrages du comité de pilotage, d'envisager ultérieurement une ouverture du réseau à une fonction plus opérative, avec l'évocation de situations individuelles.

## **7- Le territoire concerné**

Le territoire concerné est calqué sur celui de la circonscription d'action sociale (Conseil Départemental) de Caen-Ouest : Côte de Nacre (Courseulles-Ouistreham) et intérieur des terres (Tilly, Creully, Cambes, Blainville).

Les limites du territoire ne sont pas figées et pourraient évoluer, par exemple en direction des communes situées au Nord de Caen.

Les réunions s'effectuent tour à tour dans les structures partenaires sur le territoire concerné.

## **8- La validation de la charte de fonctionnement**

Le présent document vaut règlement de fonctionnement et charte de confidentialité.

La participation à une réunion de réseau vaut acceptation du présent document, qui sera largement diffusé auprès des professionnels concernés par le public adolescent sur tout le territoire.

## **9- L'évaluation**

Chaque année une enquête de satisfaction sera lancée pour recueillir l'avis des professionnels ayant assisté ou non aux réunions de réseau.

Cette enquête sera diffusée par voie de messagerie à tous les établissements, structures et professionnels recensés sur le territoire.

Les résultats de cette enquête de satisfaction seront présentés au Comité de pilotage et publiés dans le rapport annuel d'activité.

Un bilan quantitatif et qualitatif annuel est produit par le comité de pilotage afin de mesurer et de rendre lisible l'activité du réseau sur le territoire.

Le cas échéant, sur demande du comité de pilotage, un rapport d'activité répondant à une ou plusieurs questions évaluatives jugées pertinentes pourra également être produit afin de consolider la dynamique de travail en réseau et les réponses aux besoins des usagers, jeunes et familles, sur le territoire.

Le bilan et le rapport sont restitués en comité de pilotage, et aux participants aux réunions du réseau.